



Rencontre 11 juin 2025

COMITÉ
D'ÉCHANGES
ET DE SUIVI
Canadian Malartic



Plan de la rencontre

- Mot de bienvenue et tour de table
- Adoption des faits saillants de la rencontre du 26 mars 2025
- Suivi des plaintes et des non-conformités
- Varia et rappel de la prochaine rencontre
- Explications sur le déroulement de la visite du site de MCM et sur les mesures de sécurité à respecter
- Retour sur la visite, questions et commentaires
- Remerciements et rappel de la prochaine rencontre

Mot de bienvenue et tour de table



Adoption des faits saillants

Rencontre du 26 mars 2025



COMITÉ D'ÉCHANGES ET DE SUIVI

Canadian Malartic

FAITS SAILLANTS

Réunion du Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic

Informations générales sur la rencontre

-  **26 mars 2025**
13 h à 15 h
-  **Centre Michel-Brière**
Malartic
-  **Anik Pouliot**
Facilitation

**19 personnes**
sur place
Liste annexée

Plan de la rencontre et faits saillants

Mot de bienvenue et tour de table



- Chantal Moore, directrice du musée minéralogique, annonce la 28^e édition de l'exposition minière et forestière les 18-29 mai 2025, ainsi qu'une exposition sur les femmes dans l'industrie minière.
- Sandra Turcotte, agente aux communications du CFP, est la nouvelle représentante du secteur de l'éducation. Elle succède à Hatem Hrad, professeur de génie à l'UQAT.

- Clémentine Cornille, conseillère en santé environnementale à la Direction de la santé publique, siège au comité en alternance avec Stéphanie Bessette. Elle était auparavant directrice générale du conseil régional de l'environnement (CREAT).

INFORMATION SUR LES REJETS OU LES EXPOSITIONS DE CYANURE



INCIDENTS

Six événements ont exigé une intervention ou des mesures d'atténuation. Toutefois, aucun de ces événements n'a nécessité de déclaration à l'Institut international de gestion du cyanure.

Les événements nécessitant une déclaration sont classés selon leur gravité, par exemple s'il y a un impact sur la faune ou la flore ou si un travailleur doit être hospitalisé.

Certification pour le cyanure

- Le CCM a obtenu sa certification au **Code international de gestion du cyanure** en 2021. Cette certification doit être renouvelée tous les trois ans. L'audit de recertification a eu lieu en août 2024 et le CCM est présentement en attente des résultats.
- La certification est un engagement volontaire qui s'inscrit dans le processus des meilleures pratiques par le CCM.
- La certification pour le cyanure comprend neuf principes à respecter dont la divulgation des informations environnementales et opérationnelles ainsi que le dialogue avec les parties prenantes au sujet du cyanure.

Mise à jour des opérations Complexe Canadian Malartic

LES ÉTAPES POUR OPÉRER

**Est-ce sécuritaire pour les employés?**

**Est-ce que le respect de l'environnement et de la communauté est assuré?**

**Une fois ces deux étapes confirmées, il est possible d'opérer.**

RESPECT DES NORMES ENVIRONNEMENTALES

Qualité de l'air

**conforme à 100%**
Depuis plus de 9 ans
3 610 jours consécutifs

Qualité de l'eau

**conforme à 100%**
Depuis plus de 11 ans

Bruit

**conforme à 100%**
Depuis plus de 8 ans
74 000 heures consécutives

Sautages

Vibrations et suppression

**conforme à 100%**
En 2024

Émissions de NOx

**conforme à 99,6%**
En 2024

Surveillance constante de la qualité de l'air et du niveau de bruit

Pour 2024, un cumul de 18 700 heures d'arrêt d'équipements lors de l'approche des normes

Utilisation de l'eau

**96,5 %**
Pourcentage d'eau utilisée à l'usine de traitement du minerai de la mine Canadian Malartic qui provenait du bassin Sud-Est par recirculation en 2024.

Bilan SST



La fréquence combinée calcule le nombre d'incidents de travail pour chaque 200 000 heures travaillées. En 2024, elle était de :

0,65 pour Canadian Malartic
1,28 pour Odyssey

Suivi des plaintes et des non-conformités



LISTE DES PLAINTES

Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de l'évènement	Informations	Statut
*Aucune plainte depuis la rencontre du 26 mars 2025					

LISTE DES NON-CONFORMITÉS

Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de l'évènement	Informations	Statut
*Aucune non-conformité depuis la rencontre du 26 mars 2025					

LISTE DES PLAINTES					
Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de l'évènement	Informations	Statut
Sautage 23 avril 2025 11 h 27	Environnement Vibrations	Secteur 1	23 avril 2025	Sautage conforme Vibration la plus forte Jacques-Cartier : 3,75 mm/s, 108 dBL Durée :12,1 secondes	Fermée 25 avril 2025
Sautage 18 mai 2025 11 h 09	Environnement Vibrations	Secteur 1	18 mai 2025	Sautage conforme Vibration la plus forte Musée : 2,70 mm/s, 109,9 dBL Durée :14,9 secondes	Fermée 26 mai 2025

LISTE DES NON-CONFORMITÉS					
Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de l'évènement	Actions de suivi	Statut
*Aucune non-conformité depuis la rencontre du 26 mars 2025					

Actions de suivi et varia

Calendrier d'activités **2025**

Calendrier 2025	Principaux thèmes
24 septembre	Sujets à déterminer
3 décembre	Sujets à déterminer

Visite du CES-CM

11 juin 2025



NOS ÉTAPES POUR OPÉRER – COMPLEXE CANADIAN MALARTIC



1 |

Est-ce **sécuritaire** pour les employés?



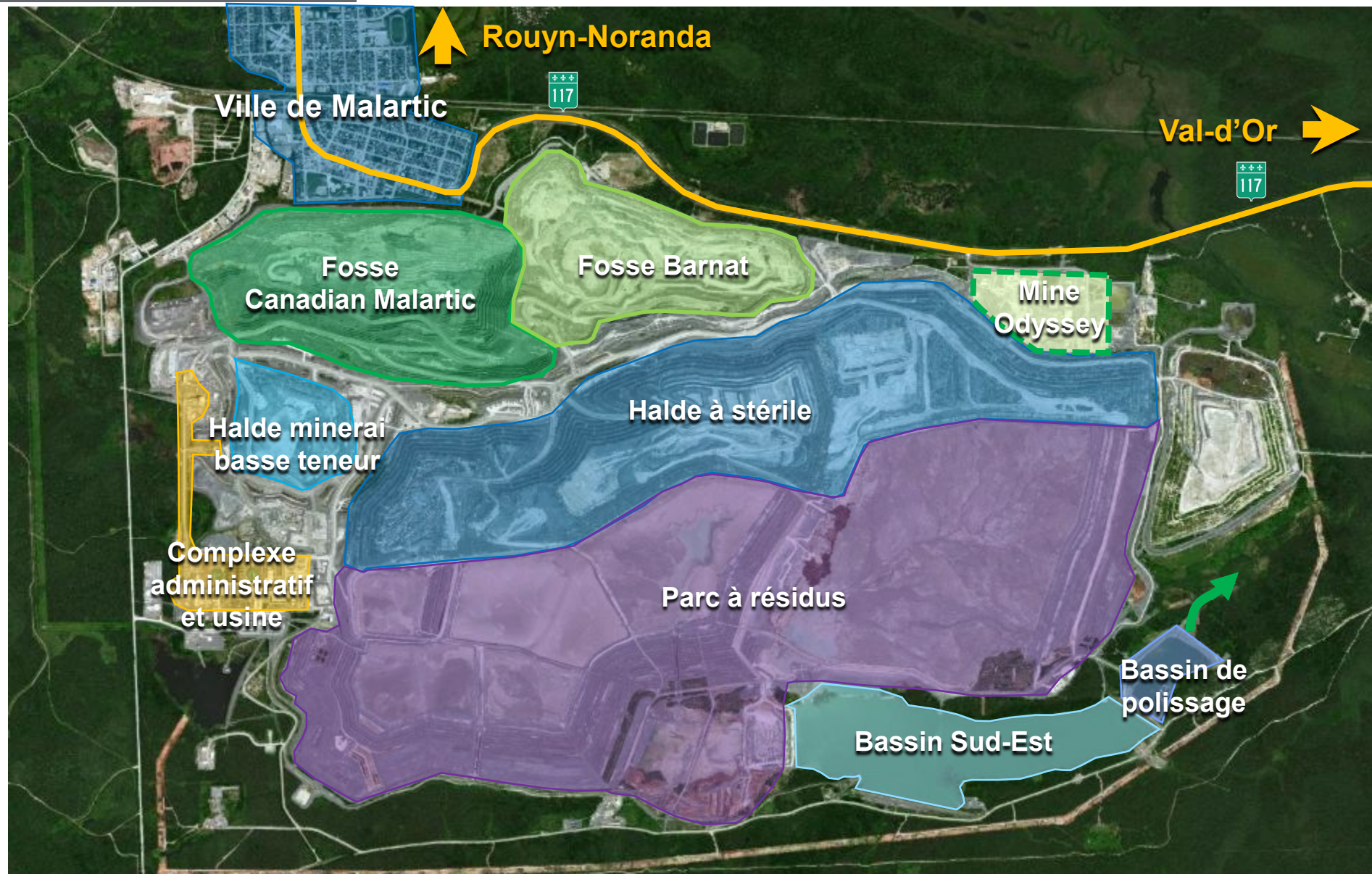
2 |

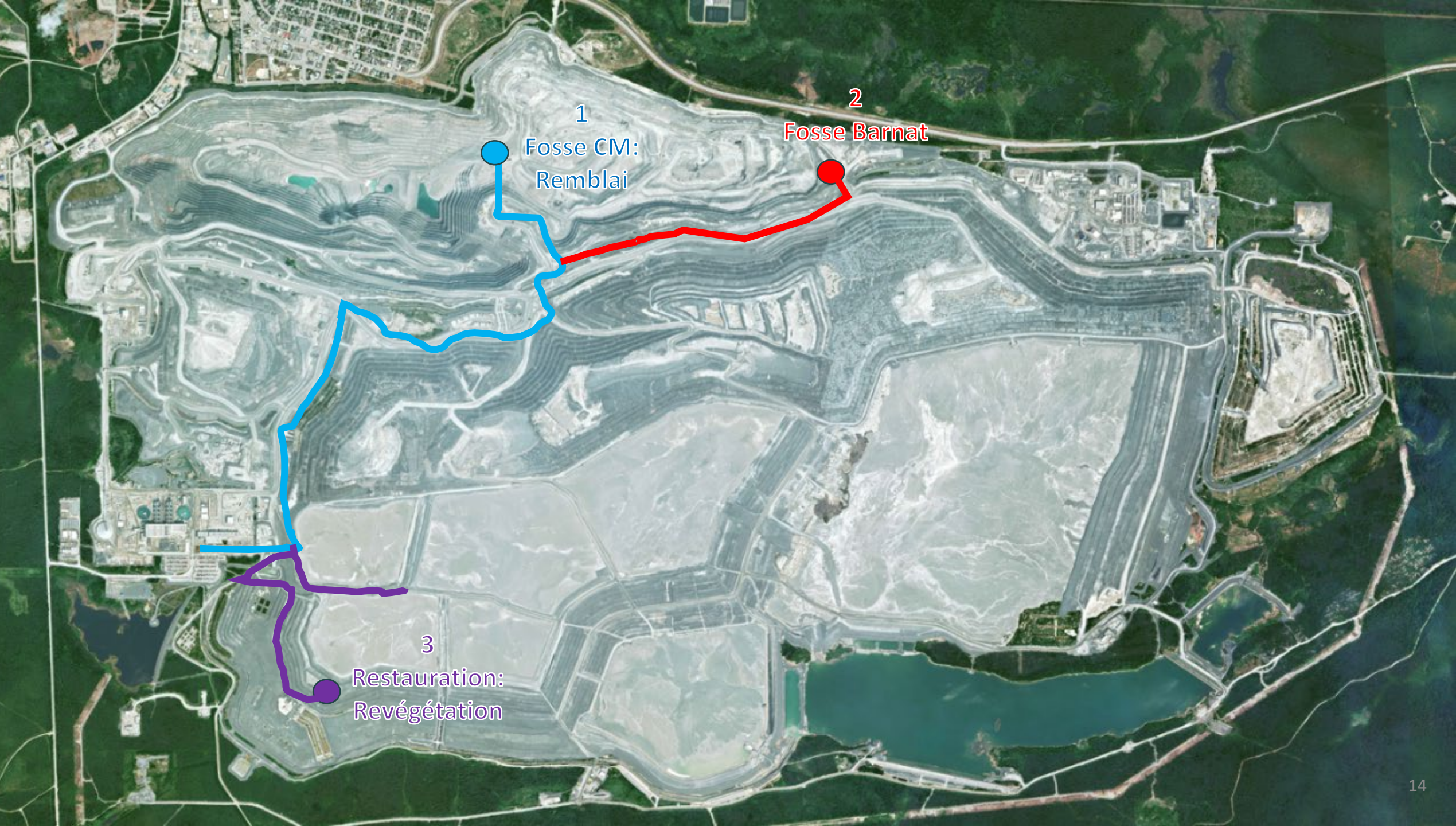
Est-ce que le respect de l'**environnement et de la communauté** est assuré?



3 |

Une fois ces deux étapes confirmées, nous pouvons **opérer**.





1

Fosse CM:
Remblai

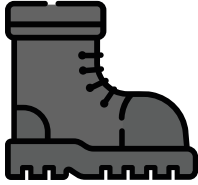
2

Fosse Barnat

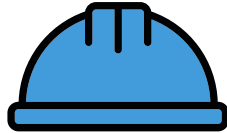
3

Restauration:
Revégétation

MESURES DE SÉCURITÉ SUR LE SITE



Bottes de sécurité



Casque



Lunettes



**Vêtement
haute visibilité
de classe 2**



Port de gants



**Prévoyez une
protection auditive
si vous devez
visiter un endroit
bruyant**



**Suivez toujours
votre guide
durant la visite**



**Référez-vous
immédiatement
à votre guide en
cas de besoin**



Merci!

Symbole boursier :
NYSE et TSX : AEM

Relations avec les investisseurs :
416 847-8665
info@agnicoeagle.com

agnicoeagle.com

